je soussigné Commissaire pour les extraits de l'Academie Royale de chirurgie, Certifie avoir reçu de Monsieur Joubert tresorier de laditte academie La somme de mille livres, pour La pension qui m'a été accordée; et ce pour l'année mil sept cent cinquante huit dont quittance à paris ce 18e janvier 1759.

Louis.

Cotte XLm. LXm.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C 9 N 438

ARC II
d. 64 n° 29